

CONSEIL GENERAL

ECOLE
DEPARTEMENTALE
DE MUSIQUE

DES ALPES MARITIMES

C O M I T E S Y N D I C A L

du MARDI 29 JUIN 1993

PRESENT OU REPRESENTES :

M. Hervé de FONTMICHEL, Président de l'Ecole Départementale,
M. Charles GINESY, Président du Conseiller Général des A.M.,
M. Pascal AUGIER, Conseiller Général,
Mlle Pierrette BELLON, Conseiller Général,
M. Maxime COULET, Conseiller Général, Maire de St CEZAIRE,
M. Roger DUHALDE, Conseiller Général,
M. Gaston FRANCO, Conseiller Général,
M. Pierre GIANOTTI, Conseiller Général,
M. Lucien GRIFFA, Conseiller Général,
M. Pierre GUIGONIS, Conseiller Général,
M. Jean-Pierre LELEUX, Conseiller Général,
M. Jean-Pierre MASCARELLI, Conseiller Général, Maire de Bouyon,
M. Gilbert MARY, Conseiller Général,
M. Pierre-Guy MORANI, Conseiller Général, Maire de Gilette
M. Jean PASCAL, Conseiller Général,
M. Raymond SANTUCCI, Conseiller Général, Maire de CLANS,
M. Jean THAON, Conseiller Général, Maire de LANTOSQUE,
M. Jean-Paul DAVID, Maire de GUILLAUMES,
M. Joseph BALDINI, Adjoint au Maire de ROQUESTERON,
M. Lucien BELLEOUD, Adjoint au Maire de CLANS,
M. J.P. BOUIGES, Adjoint au Maire de COURSEGOULES,
M. Michel de LORENZO, Adjoint spécial au Maire de THORENC,
M. Jean-Marie MARIA, Adjoint au Maire de ROQUEBILLIERE,
M. Marcel MURRIS, Conseiller Municipal de St ETIENNE de TINEE,
M. OTTO, Conseiller Municipal de LANTOSQUE,
Mme Francine SOMARIA, Adjoint au Maire de GILETTE,

ASSISTAIENT A LA REUNION DU COMITE :

M. Guy LE DANTEC, Payeur Départemental Adjoint,
M. Jean-Pierre GUICHARD, Directeur des Affaires Culturelles du
Conseil Général des AM,
M. Roger BRUN, Directeur Général de l'E.D.M.,
M. Claude VANDAMME, Directeur Pédagogique Adjoint de l'E.D.M.
Mme Anne-Sophie HERMENT, Secrétaire-Comptable de l'E.D.M.,

Avenue Paul Montel, cité des Moulins, bât. 38, esc. 48 - 06200 NICE
Tél. : 93 83 60 40

BREIL-SUR-ROYA / CARROS / CLANS / COURSEGOULES / GILETTE / GUILLAUMES / ISOLA / LANTOSQUE / PUCET-THENIERS

ROQUEBILLIERE / ROQUESTERON / ST-CEZAIRE-SUR-SIAGNE / ST-ETIENNE-DE-TINEE

MARTIN-VESUBIE / ST-SAUVEUR-SUR-TINEE / ST-VALLIER-DE-THIEY / SOSPEL / TENDE / THORENC / VALBERG / VALDEBLORE / VIIARS-SUR-VAR

EXCUSES :

M. Hubert TASSY, Délégué Départemental à la Musique et la Danse

ORDRE DU JOUR :

- 1/ - Compte de Gestion 1992 du Comptable.
- 2/ - Compte Administratif 1992.
- 3/ - Budget Supplémentaire 1993.
- 4/ - Convention avec Société des Editeurs de Musique.
- 5/ - Questions Orales.
- 6/ - Questions Diverses :

- * Planning des Manifestations 1993/1994.
- * Planning des cours année scolaire 1993/94.
- * Compte rendu de la réunion Bilan de l'Inspection.
- * Répartition horaire par Canton - année scolaire 92/93

o-o-o-o-o-o-o
o-o-o-o
o-o

Le Président ouvre la séance à 18 h 00 en remerciant de leur présence les membres du comité et tout particulièrement Monsieur LE DANTEC, Trésorier Payeur.

1/ Compte de Gestion 1992 du Comptable.

Après lecture de la balance, les chiffres sont en accord avec ceux du Compte Administratif du Syndicat. le Trésorier Payeur se retire pour le vote du Compte de Gestion 1992 du Comptable.

ADOPTE A L'UNANIMITE

2/ Compte Administratif 1992 :

Le Président passe la parole à Monsieur Jean THAON et se retire pour le vote du Compte Administratif 1992.

INVESTISSEMENT :	Recettes	298 892.15 F
	Dépenses	90 299.80 F
	Excédent :	<u>208 592.35 F</u>

FONCTIONNEMENT :	Recettes	6 656 939.75 F
	Dépenses	6 480 784.39 F
	Excédent :	<u>176 155.36 F</u>

EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE : 384 747.71 F

Observations et Commentaires :

- les frais de déplacement des professeurs des mois d'octobre, novembre et décembre ont été payés sur 1993 car nous ne disposons pas de trésorerie suffisante en fin d'année.
- l'excédent constaté englobe la participation exceptionnelle du Conseil Général (300 000 F) versée en 1991, et il apparaît que la saine gestion du Syndicat a permis de l'augmenter sensiblement.
- les recettes du Syndicat Mixte se répartissent entre le Conseil Général (64 %), les communes et les parents d'élèves.

APPROUVE A L' UNANIMITE

3/ Budget Supplémentaire 1993.

Le Président indique que le Budget global du Syndicat Mixte pour 1993 est en régression de 1,7 % par rapport à celui de 1992. En tenant compte de l'érosion monétaire la diminution est de l'ordre de 4,5 %.

Ouverture d'une Ligne de Crédit :

Le Président indique que le Syndicat Mixte, compte tenu de sa jeunesse et de son mode de fonctionnement (sur l'année scolaire), connaît chaque année en fin d'exercice des problèmes de Trésorerie.

De ce fait, il y aurait lieu d'ouvrir, auprès d'une banque, une ligne de crédit d'un montant maximum de 500 000 F (cinq cent mille francs) étant entendu que des crédits sont inscrits au Budget Supplémentaire pour les intérêts.

DEPENSES :	Fonctionnement	75 000.00 F
	Investissement	376 000.00 F
	Total :	<u>451 000.00 F</u>

RECETTES :	Fonctionnement	75 000.00 F
	Investissement	376 000.00 F
	Total :	<u>481 000.00 F</u>

APPROUVE A L'UNANIMITE

4/ - Convention avec la Société des Editeurs de Musique :

Le Président indique que la Société des Editeurs de Musique nous a contacté afin de passer une convention permettant ainsi aux enseignants de l'Ecole de faire usage de photocopies de partitions de musique pour leur besoin pédagogique afin de nous mettre en règle avec la loi qui interdit formellement tout recours, à cet usage.

En fonction du nombre d'élèves de notre Ecole, décompté par cours et non pas par élève physique, le coût de la signature de cette convention monterait à environ 25 000 F par an. En effet, la Convention prévoit 20 F/HT par élève.

Il est proposé de rajouter 20 F aux frais de dossier forfaitaire, décidé le 18/02/93 lors de l'adoption des montants de cotisation pour l'année scolaire 93/94.

APPROUVE A L'UNANIMITE

La réunion se poursuit à 18h45 sous la présidence de Monsieur Jean THAON.

5/ - Questions Orales : NEANT

6/ - Questions Diverses :

Monsieur Roger BRUN, Directeur Général de l'E.D.M., expose aux membres présents le planning prévisionnel des manifestations pour l'année scolaire 1993/94. Celui-ci sera diffusé prochainement.

Il expose également le planning de répartition des cours pour l'année scolaire prochaine. Celui-ci sera diffusé auprès des élèves dès l'envoi des dossiers d'inscription.

Monsieur BRUN informe les membres du compte rendu de la réunion bilan d'inspection, en vue de l'obtention de l'agrément du Ministère de la Culture. Ce compte rendu est distribué aux membres présents.

Il diffuse également auprès des membres le nombre d'heures de cours dispensés par canton, pour l'année scolaire 1992/93, établi en février 1993.

Aucune question nouvelle n'ayant été soulevée, le Président clos la séance à 19 h.30 .



Le Président
Hervé de FONTMICHEL

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Hervé de Fontmichel", written over a horizontal line.